



Québec, le 16 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 5 décembre 2014 était déposé à l'Assemblée nationale, par le député de Lévis, l'extrait d'une pétition par laquelle il m'est demandé que la municipalité de St-Henri demeure au sein de la Commission scolaire des Navigateurs.

La restructuration du réseau scolaire entreprise comprend de nombreux aspects, dont le regroupement de commissions scolaires et la décentralisation de responsabilités vers les écoles et les enseignants. Le premier objectif poursuivi est d'améliorer les services aux élèves et, ainsi, leur réussite et leur persévérance scolaires. Je souhaite m'assurer que tous les élèves du Québec aient accès aux services éducatifs de qualité auxquels ils ont droit.

Pour ce faire, nous mettrons en place des mesures visant à améliorer l'efficacité des commissions scolaires et à favoriser les économies d'échelle, de façon à canaliser les ressources vers les services aux élèves. En ce qui a trait au redécoupage et au regroupement des territoires des commissions scolaires, plusieurs scénarios sont encore à l'étude.

Les parents continueront évidemment à jouer un rôle-clé dans l'éducation de leurs enfants, au sein de leur école, en étroite collaboration avec, notamment, les directions d'établissement, le personnel enseignant et le personnel professionnel.

...2

Enfin, les travaux relatifs à la restructuration du réseau scolaire seront réalisés en tenant compte de l'intérêt supérieur des enfants et afin de favoriser la réussite et la persévérance scolaires.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to read 'F. Blais'.

François Blais